

OD/MP

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE SYNDICAL DU SYMPAE
DU 17 juin 2013**

Date de convocation : le 11 juin 2013

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse M. VEROT de Sainte-Sigolène, M. FOUILLOUX, M. BONNEFOY du SIAEP du Haut-Forez, M. PAULET, trésorier, qui ne peuvent prendre part à la présente réunion.

Elle soumet à l'approbation du comité syndical, le compte-rendu de la séance du 12 mars dernier dont chaque délégué titulaire et chaque suppléant a reçu communication préalablement à la présente réunion.

Aucune observation n'est formulée sur ce compte-rendu qui est adopté, à l'unanimité, sur 10 votants.

Madame Jeannine COLOMBET est désignée comme secrétaire de séance.

1. AVENANT N°1 – LOT N°1 : CANALISATIONS – RESSOURCES DE SECOURS.

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'un avenant doit être réalisé pour le lot n° 1 – Canalisations d'un montant de 21 509,60 Euros HT qui correspond aux prestations supplémentaires suivantes :

- Pose d'un caniveau béton à Confolent (le long du mur situé dans le chemin allant du point de livraison EDF à l'exhaure, mur en pierre sèche, en mauvais état fragile),
- Supplément pour une fonte pré isolée avec cordon chauffant pour la maintenir hors gel à Chazelles sous le pont cadre de la RN 88,
- Plus value linéaire du forage sous la Loire (110ml prévus, 170 ml réalisés) liée à la présence d'un banc de galets qui a rendu difficile le forage d'où 3 semaines supplémentaires de délai.

Compte tenu de ces adaptations, le montant du marché du lot n° 1 - Canalisations est porté de 1 169 593,35 Euros HT à 1 191 102,95 Euros HT. Cette augmentation de 21 509,60 € HT correspond à 1,8 % du marché initial.

Madame Jeannine COLOMBET explique que le surcoût supplémentaire du forage Loire est de 72 000€ pour l'entreprise et que la plus value proposée à l'assemblée dans le cadre de l'avenant est de 7 000 €.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

Arrivées de Monsieur Iwan MAYET et de Monsieur Jean PRORIOIOL à 18h20.

2. AVENANT N°1 – LOT N°3 : EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES – RESSOURCES DE SECOURS.

Madame la Présidente informe que la société SOGEA a commandé un transformateur, selon les prescriptions d'ERDF, et qu'une cellule supplémentaire a dû être mise en place soit un surcoût de 8 000€. L'entreprise souhaiterait qu'il soit établi un avenant de ce montant pour le lot n°3 – Equipements électroniques

Monsieur Vincent DESVIGNES explique que le besoin a été mal exprimé par le maître d'œuvre et ERDF au départ. Mais l'entreprise n'a pas alerté le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage pour faire part du surcoût de cette cellule supplémentaire. Une réunion aurait dû avoir lieu auparavant en amont avec ERDF afin de déterminer les besoins.

Monsieur Louis SIMONNET demande qui doit payer cette prestation supplémentaire.

Monsieur Alain MARQUET répond qu'ERDF devrait payer.

Monsieur Vincent DESVIGNES précise que tout le monde a été un peu pris de cours et que la société SOGEA a réagi consciencieusement pour ne pas provoquer de retard dans le chantier.

Madame la Présidente invite le comité syndical à se prononcer en la matière.

L'assemblée délibérante refuse avec 7 contre et 4 pour.

3. AVENANT N°1 – LOT N°2 ; GENIE CIVIL – CREATION DE PRIX NOUVEAUX.

Madame la Présidente informe que le SYMPAE a attribué le lot n° 2 Génie civil à l'entreprise ODTP 43 pour un montant de 329 502 € HT par délibération en date du 3 novembre 2011. Ces travaux correspondent à la construction d'un bâtiment de pompage en béton armé avec la réalisation des travaux de terrassements et de pose de conduites, il est nécessaire pour la bonne exécution du marché et au vu des contraintes de réalisation liées à l'avancement des lots n°1 canalisations et n°3 équipements électromécaniques de créer des prix nouveaux par avenant et de prolonger la durée d'exécution du marché de quatre mois. Le montant initial du marché n'est pas modifié.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

4. CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'ETUDE SUR L'ALIMENTATION EN EAU POUR LA COMMUNE DE BAS EN BASSET

Madame la Présidente rappelle que la commune de Bas en Basset n'est raccordée actuellement à la conduite du Puits du Vert qu'au niveau du réservoir des Plats.

Il convient donc de lancer une consultation en vue de désigner un bureau d'études pour déterminer les conditions techniques et financières du raccordement de Bas en Basset sur le piquage de la Roche.

Le comité syndical accepte à l'unanimité.

5. POINT SUR LES TRAVAUX DE LA RESSOURCE DE SECOURS.

Madame la Présidente souligne que le forage dirigé sous la Loire aurait dû démarrer le 4 février dernier. Au bout d'une semaine de travaux environ, après avoir rencontré un banc de galets en sortie de forage côté Confolent, l'entreprise a déplacé son matériel, initialement installé côté Pont de Lignon, de l'autre côté de la Loire en rive gauche. Ceci pour bénéficier d'un meilleur angle du tir préliminaire, de manière à pouvoir suivre le profil de forage préétabli. Mais cette démarche n'a pas été concluante et le matériel a de nouveau été installé sur la plage de Pont de Lignon. Il a fallu par contre, pour éviter le banc de galets, forer plus profond et sortir plus loin que prévu côté Confolent. La longueur totale du forage est de 170 mètres au lieu de 110 initialement prévus. Les travaux ont été plus longs que prévu suite aux contraintes techniques rencontrées.

Monsieur Vincent DESVIGNES explique que le chantier a pris aussi du retard à cause des sous-traitants de SOGEA, qui se sont désistés face aux conditions géotechniques du site.

Madame la Présidente ajoute que le forage a dû être réalisé 8 à 10 M en dessous du lit de la Loire.

Monsieur Louis SIMONNET comprend pourquoi le coût de l'opération est conséquent.

Monsieur Vincent DESVIGNES précise que le lot n° 2 - Génie civil s'est bien enchaîné. Par contre le lot n°1 – Canalisations a été lent au niveau du forage et le lot 3 – Equipements électromécaniques également sur la pose des équipements car la commande a eu lieu au dernier moment.

Madame la Présidente explique que la phase d'essai a débuté. Pour l'instant un problème de ventouse vers l'UTEP a été décelé. Le premier essai de traitement devrait être effectué d'ici la fin du mois.

Monsieur Rober VALOUR rappelle que la Loire est plus chargée en matières en suspension que le Lignon.

6. POINT SUR LES TRAVAUX D'INTERCONNEXION AVEC LA CONDUITE FORCEE DU LIGNON.

Monsieur Vincent DESVIGNES explique que la ressource de secours Loire est mutualisée avec Aurec sur Loire. Les travaux sont en cours et sont effectués par l'entreprise ROCHE, entreprise titulaire du marché. Il ne reste plus qu'à la société à installer le dispositif de transmission de données vers la supervision. La phase d'essai est prévue courant juillet, un essai sera programmé sur 48 h. En fonction des résultats, la discussion reprendra avec Aurec sur Loire pour fixer les modalités d'adhésion et de participation financière de la commune.

7. POINT SUR LA PERENNISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'UTEP EN LIEN AVEC LA DEFENSE INCENDIE SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE LA BORIE

Madame la Présidente précise que les travaux de la défense incendie sur la zone d'activités de la Borie ont débuté mi-avril mais suite aux différents essais réalisés, il s'est avéré que la pression en sortie du poteau incendie était insuffisante pour alimenter les motopompes du SDIS qui travaillent en dépression.

Monsieur Vincent DESVIGNES explique que plusieurs scénarii ont été évoqués et qu'après une concertation avec le SELL, le maître d'œuvre et la ville de Monistrol sur Loire un scénario a été retenu. Un nouvel essai a eu lieu le 11 juin 2013, celui-ci a été concluant pour alimenter les motopompes mais des améliorations sont encore à apporter.

Monsieur Robert VALOUR ajoute que le SDIS devra mettre en place une signalétique particulière.

Monsieur Vincent DESVIGNES explique que le système doit être normalisé.

Monsieur Robert VALOUR rappelle la demande du SDIS, 240 m³ /heure alors que les motopompes fournissent seulement 80 m³/h

Madame la Présidente explique que des essais sont prévus prochainement et espère que ceux-ci seront concluants.

Monsieur Vincent DESVIGNES a fini son intervention et quitte le comité syndicat à 19h00.

8. POINT SUR LA DEFENSE INCENDIE D'INTERMARCHÉ

Madame la Présidente rappelle qu'en juin 2011, le cabinet IRH avait effectué une étude de faisabilité pour la réalisation de la défense incendie d'Intermarché à Monistrol sur Loire, à partir de la conduite du Puits du Vert. Les travaux sont à la charge de la commune de Monistrol sur Loire. Une réunion a eu lieu le mardi 11 juin avec toutes les entreprises concernées. Les travaux devraient débuter semaine 26.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 25 juin 2013 à 14 h 00

Madame la Présidente précise qu'il a été demandé au foreur de prévenir le SIAEP du Haut Forez pour la coupure d'eau qui doit avoir lieu pour les travaux.

9. PRESENTATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2012 DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 224-5 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame la Présidente du Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau présente aux membres du Comité Syndical le rapport retraçant l'activité de l'établissement en 2012.

Elle rappelle que pour gérer ses ouvrages, le S.Y.M.P.A.E. a adhéré au Syndicat des Eaux Loire-Lignon, désigné S.E.L.L., le 15 décembre 2008, syndicat mixte fermé à la carte, qui a pour objets, d'une part, la gestion administrative et technique des équipements nécessaires à la production et à la distribution d'eau potable et d'autre part, le service public d'assainissement non collectif ou SPANC.

Le personnel affecté à la gestion technique des équipements du SYMPAE est désormais composé de trois personnes :

- 1 technicien chimiste responsable du fonctionnement de l'UTEP
- 2 électromécaniciens

Il est à noter que l'achat d'eau brute a augmenté de 79 848 m³ par rapport à l'année 2011. Le coût d'achat d'eau brute a progressé de 2.26% au 1^{er} trimestre et de 2% au 2nd trimestre pour s'établir à 14.27 cts/m³.

Les pertes liées au process sont de 5.5% du volume d'eau acheté en 2012.

Les analyses sont conformes. Il est cependant à signaler un dépassement de la référence de qualité sur le carbone organique total (COT > 2 mg/l). Ce paramètre est difficile à réguler et ceci dès la mise en service de l'UTEP.

Madame la Présidente informe que les consommations de réactifs sont plus importantes qu'en 2011. Ceci est lié à un ajustement des traitements permettant de mieux respecter la norme concernant l'aluminium. Mais si cette norme est toujours respectée en sortie de l'UTEP, il y a parfois des dépassements de la teneur en aluminium (200 mg/l) sur le réseau de Monistrol sur Loire d'où les essais avec le chlorure ferrique.

La situation financière de l'exploitant est saine.

La contribution des collectivités membres a progressé d'1/3 pour couvrir le besoin de financement lié à la 2nde ressource.

Le montant des investissements en 2012 est de 1 210 173,10 euros. Les subventions ont été versées à hauteur de 941 116.75 €, principalement les soldes de subventions de la conduite d'interconnexion du Puits du Vert et les acomptes de la ressource de secours Loire.

Les nouveaux travaux ont consisté principalement en la réalisation du pompage en fleuve Loire à Confolent par une installation fixe de pompage exhauré. Puis d'une étude et d'une réalisation des travaux de pérennisation du fonctionnement de l'UTEP au réservoir de la Borie. Enfin en une étude de faisabilité et réalisation de travaux de réalimentation de la conduite forcée du Lignon.

La dette syndicale s'établit au 31/12/12 à 5 706 229 €.

Le programme des travaux depuis 2008 (UTEP, conduite du Puits du Vert et secours Loire), s'élève à 11 456 100 euros.

10. POINT SUR L'ESSAI DU CHLORURE FERRIQUE.

Madame la Présidente précise que des essais ont été réalisés le 10 avril dernier avec le chlorure ferrique en remplacement du polyhydroxychlorure d'aluminium. Ces essais ont porté sur 800m³ d'eau. Cette eau n'a pas été mise en distribution,

Monsieur Eric Chevalier explique que le produit a été injecté à la place de l'aluminium et qu'un réservoir a été rempli. L'eau est de bonne qualité, on n'observe pas d'aluminium mais par contre le pH est très bas.

Madame la Présidente ajoute qu'il a été aussi observé un abattement du COT (carbone organique total) à première vue satisfaisant.

Le problème à résoudre est de pouvoir relever le pH, le dispositif actuel ne le permettant pas. Les essais sont à poursuivre tout en recherchant les moyens de remonter le pH en sortie de filière de traitement.

11. QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente explique que la ville de Saint Etienne a cédé gratuitement au SIDE en 1974 des terrains. Il n'y a eu depuis aucune démarche notariée et il convient aujourd'hui de régulariser cette situation foncière. Des contacts ont été pris avec la ville de St Etienne pour réunir tous les éléments afin d'établir les actes notariés correspondants.

Madame la Présidente convie l'assemblée à l'inauguration de la Ressource de secours le jeudi 5 septembre 2013 sur place à 18h00.

Les points portés à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19 h 50.

Le prochain comité syndical aura lieu le jeudi 10 octobre 2013 à 18h00.

La Présidente,

Colette CHAMBONNET- ROCHER